



PR 239 vi

Genève, le 18 mars 2003  
7, rue des Gazomètres

**DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ENVIRONNEMENT**

**Surveillance des communes**  
Correspondance : case postale 36  
1211 Genève 8  
Téléphone 022 327 29 59  
Télécopieur 022 327 88 22

Monsieur le maire,  
Messieurs les conseillers  
administratifs  
de la Ville de Genève  
1211 GENEVE 3

fmo

126/03

Monsieur le maire,  
Messieurs les conseillers administratifs,

Nous accusons réception de la délibération du Conseil municipal de la Ville de Genève du 12 février 2003, reçue le 12 mars 2003, concernant :

**un crédit de 16 000 F destiné à l'équipement en mobilier du couvert-buvette, situé à l'intérieur du périmètre délimité par la place de Châteaubriand, la rue de Châteaubriand et la rue Butini, sur les parcelles N° 3631 et dp 4861, plan 4 de Genève, section Petit-Saconnex**

et vous informons que nous en transmettons copie au service suivant :

- Surveillance financière des communes

afin d'en obtenir le préavis nécessaire.

Sauf remarque du service susmentionné, il pourra être donné suite à cette délibération après l'échéance du délai référendaire indiqué ci-dessous, conformément à l'article 66, alinéa 2 de la Loi sur l'administration des communes.

Nous vous prions de croire, Monsieur le maire, Messieurs les conseillers administratifs, à l'assurance de notre considération distinguée.

Myriam Matthey-Doret  
Directrice

Date d'affichage : 20 février 2003  
Fin délai référendaire le : 1er avril 2003